

Extrait du Spyworld Actu

<https://www.spyworld-actu.com/spip.php?article3970>

Pôles de compétitivité : 153 millions distribués

- Intelligence économique -



Date de mise en ligne : lundi 19 mars 2007

Spyworld Actu

Le gouvernement a privilégié les projets des secteurs aéronautique et automobile.

LES LAURÉATS de la troisième vague d'appels d'offres de projets de pôle de compétitivité vont recevoir cette semaine leur lettre de félicitations. Le gouvernement a arrêté la liste vendredi soir : les 66 pôles de compétitivité avaient déposé des demandes de financement pour 224 projets. Au final, 96 ont été retenus, dispersés sur 47 pôles, pour un montant de 153 millions d'euros. Cette somme sera accordée par le Fonds unique interministériel (FUI). Devraient s'y rajouter environ 119 millions d'euros en provenance des collectivités locales.

Au total, les trois appels à projet initiés depuis le lancement des pôles de compétitivité en 2005 ont permis de soutenir 243 projets d'un montant total de recherche et développement de 700 millions. L'État y a contribué à hauteur de 386 millions. « Nous sommes donc en ligne avec nos objectifs », explique François Loos. Pour le ministre délégué à l'Industrie, « l'effet pôle commence à se faire sentir : on nous présente davantage de projets de grande qualité, à visée industrielle ». Une saine émulation, qui se traduit aussi par l'augmentation du nombre de dossiers présentés. « Nous recevons trois fois plus de demande d'aide que nous n'en retenons », se félicite-t-il.

Aux détracteurs des pôles qui estiment que le gouvernement saupoudre trop d'argent, François Loos rétorque qu'au contraire « ils appuient la politique industrielle ». Ainsi, les projets relatifs à l'aéronautique et à l'automobile ont été particulièrement poussés lors de ce troisième appel d'offres : Aerospace Valley, le pôle aéronautique de Toulouse, verra 12 projets labellisés et Moveo, le pôle automobile du nord de la France, au moins 4 au titre du FUI et 2 financés par Oséo. Enfin, un appel d'offres spécifique a été lancé sur les projets de matériaux composite, en lien direct avec les récentes difficultés d'Airbus.

4 000 emplois générés

Pour l'avenir, François Loos estime nécessaire de « renforcer encore le poids des PME, pousser les pôles développant des technologies proches à mieux se coordonner et renforcer leur dimension internationale ». D'après Bercy, les premières conséquences économiques des pôles seront perceptibles dès le courant de cette année. Au ministère de l'Industrie, on estime qu'au moins 4 000 emplois pourraient avoir été générés dans les activités nouvelles nées des pôles.

Post-scriptum :

<http://www.lefigaro.fr/eco/20070319...>